

	Type de document	Processus	N° thème	Numéro chrono	indice	N° page
	FORMULAIRE	SURVEILLER ET ENTREtenir LES LITS ET LE CHENAL NAVIGABLE	6.3	F047	5	1/1
FICHE D'INTERVENTION DE DEBUT DE TRAVAUX DE DRAGAGE						
Formulaire associé à la procédure P012						

Adresse
Administrations et acteurs du Rhône définis
En réunion de programmation dragage

Bourg les Valence, le 19 Octobre 2018

Notre Référence : DRI 18-887 - DRVA-00.05
Affaire suivie par: H. CHAPUIS / RIOU P
Tél. : 04 72 00 67 27 04 75 90 56 04
Fax : 04 75 82 79 50
E-mail : h.chapuis@cnr.tm.fr / p.riou@cnr.tm.fr

Objet : début de travaux de dragage
DRAGAGE CONFLUENCE DOUX

CHUTE DE BOURG LES VALENCE

PJ : page de présentation des caractéristiques du dragage de la fiche incidence

Madame, Monsieur,

L'arrêté inter préfectoral n°2011 077-004 délivré le 18 mars 2011 par le préfet de la Drôme, autorise la Compagnie Nationale du Rhône, au titre des articles L.214-1 à 6 du code de l'environnement, à réaliser des opérations de dragage d'entretien sur le domaine concédé du Rhône, de la chute de Génissiat au Palier d'Arles.

Le présent courrier permet de vous informer du début d'exécution des travaux de dragage cité en objet le 19/11/2018

Ce dragage d'entretien fait l'objet d'une fiche d'incidence, consultable sur le site internet de la CNR à la rubrique « presse et actualité ». L'adresse du site internet est la suivante : www.cnr.tm.fr.

La page de présentation des caractéristiques du dragage figurant dans la fiche incidence est jointe au présent courriel. Elle présente les caractéristiques générales de cette opération.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Direction Territoriale Rhône Isère
La Responsable du Pôle Génie Civil,

Magali RUSSIER-CORCY



A - CARACTERISTIQUES DU DRAGAGE

Opération programmée Opération non programmée
 Opération d'urgence (art 3.1) (demande exceptionnelle – art 3.1)

N° d'opération : DRI 17-001

Unité émettrice : Direction Rhône Isère

Chute : Bourg-Lès-Valence

Département : ARDECHE (07)

Communes : Tournon-sur-Rhône, Saint-Jean-de-Muzols.

Localisation (PK) : PK 90.400 en rive droite du Rhône

Situation : Le Doux (confluence Rhône) au Pont de la RD 86.

Motif du dragage :

- * Entretien chenal de navigation
- * Non aggravation des crues
- * Entretien des ouvrages et zones de servitudes

Période pendant laquelle les travaux sont tolérés : Janvier, février et septembre à décembre (cf. § 3.2)

Date prévisionnelle de début de travaux : Octobre 2018

Date prévisionnelle de fin de travaux : Décembre 2020

Durée prévisionnelle des travaux : 8 mois

NB : Les dates d'intervention sont données à titre informatif sur la base d'un prévisionnel établi par avance. Les dates effectives de réalisation pourront évoluer en respectant les périodes d'intervention autorisées.



Figure 1. Localisation du site de dragage d'après IGN 25 (© GEOPORTAIL 2017)

Nature des sédiments : Galets, graviers et sables

Volume : 80 000 m³

Epaisseur moyenne de sédiments curés : <1 m à 1,5 m selon les profils

Matériel/technique employé(s) : **Pelle terrestre et/ou sur ponton avec évacuation fluviale avec barges à clapet pour une mise à terre et une valorisation des matériaux. (Mouillage nécessaire jusqu'à 2,6 m pour le matériel fluvial).**

Dernier dragage du site : Volume : 66 000 m³ Date : 2011-2013 Entreprise : TOURNAUD

Critère d'urgence (à justifier) : oui non

Demande d'avis à batellerie : oui non

Gestion des sédiments : Restitution Dépôt à terre